



## MAIRIE DE BARILLONNETTE

DÉPARTEMENT DES HAUTES ALPES  
Le Village – 05110  
Tel / Fax : 04.92.54.25.80  
Courriel : mairie.barci05@gmail.com

### ARRÊTÉ du MAIRE

Objet : Sécurité incendie

En application de l'arrêté préfectoral n°2015-196-6, relatif aux mesures de prévention des incendies, instaurant une **période rouge**, il est rappelé que les machines telles que, notamment, les débroussailleuses et les tronçonneuses sont susceptibles de provoquer des étincelles et de susciter des départs de feu, en particulier dans les zones réputées sensibles, dont les forêts.

Les travaux de déblaiement des coupes d'affouage, pour certains inachevés, devront donc être réalisés jusqu'à nouvel ordre, et en tout état de cause pendant la période rouge, **sans recourir à l'usage des tronçonneuses.**

Barillonnette le 21/07/2015

Le Maire  
Jean Pierre Tilly